ANNEXE 2

INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE DONNEES PAR L'UTILISATEUR

Lors de son utilisation du Logiciel PAXTEL, l'Utilisateur sera amené à traiter des données à caractère personnel.

L'Utilisateur devra alors veiller à respecter les dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 ainsi que les dispositions du Règlement Général pour la Protection des Données du 27 avril 2016.

En outre, l'Utilisateur s'engage à respecter les principes de licéité, limitation, minimisation, exactitude, intégrité, confidentialité (cette liste est non exhaustive).

L'Utilisateur assure également un accès sécurisé du poste informatique sur lequel il fait une utilisation du Logiciel PAXTEL et par lequel il effectue le traitement des données.

L'Utilisateur mettra tout en œuvre pour garantir des mesures de sécurité adapter pour garantir la confidentialité, et empêcher tout accès ou utilisations frauduleuses, prévenir toutes pertes altération ou destructions des données à caractère personnel.

L'utilisateur s'engage en outre à :

- Ne pas divulguer les données ;
- Ne faire aucune copie des données sauf à ce que cela soit nécessaire dans le cadre du traitement de données effectué;
- Prendre toute mesure afin d'éviter de faire une utilisation détournée ou frauduleuse des données :
- Prendre toutes précautions conformes aux usages et à l'état de l'art pour préserver la sécurité physique et logique de ces données ;

Ainsi, le Prestataire ne sera pas responsable :

- Suite à un manquement ou à une carence de la sécurité des données qui incombe à l'Utilisateur;
- Pour les données qui n'entrent pas dans le périmètre de l'utilisation du Logiciel PAXTEL ;
- En cas du non-respect par l'Utilisateur de ses engagements ci-dessus